3 1761 07484500 9

Trarieux, Ludovic
Pour la défense de la
Republique

SC
599
F8T7

L. TRARIEUX

# ur la Défense de la République

SCOURS PRONONCÉ A SÈVRES

le 14 Janvier 1900

PRIX : 50 CENTIMES

PARIS

ançaise pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

1, RUE JACOB, 1

1900

L. TRARIEUX

# Pour la Défense de la République

DISCOURS PRONONCÉ A SÈVRES

**le 14 Janvier 1900**

PARIS

Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

1, RUE JACOB, 1

1900

JC
599
F8T7

LIBRARY
AUG 8 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

804859

# Pour la défense de la République

La section de Sèvres de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen a organisé, le 14 janvier 1900, dans le Théâtre de cette ville, une grande manifestation pour la défense de la République. M. d'Echerac, maire de Sèvres, présidait. Près de lui se trouvaient MM. Trarieux, président du Comité central de la Ligue; Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, vice-président; Edmond Gast, ancien maire de Ville-d'Avray, président de la section de Sèvres; Gabriel Monod, membre de l'Institut; le Dr Brissaud, professeur à la Faculté de médecine de Paris; le Dr Paul Reclus, membre de l'Académie de médecine; le Dr Georges Hervé; Thadée Natanson, rédacteur en chef de la *Revue blanche*; Mathias Morhardt, secrétaire général de la Ligue, et un grand nombre de notabilités du canton de Sèvres.

M. d'Echerac a ouvert la séance en présence d'une foule compacte qui remplissait toute la salle du Théâtre. Il a prononcé l'allocution suivante :

## Allocution de M. d'ECHERAC

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Concitoyens,

J'ai l'honneur de vous présenter M. le sénateur Trarieux, ancien ministre de la Justice, président de la Ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen.

Depuis longtemps, ce nom a retenti à vos oreilles ; c'est le nom d'un homme qui marche à la tête d'une pléiade de citoyens courageux qui ont voué leurs forces, leur âme, leur sang, leur vie à la défense de la justice et de la liberté ! (*Applaudissements.*)

Ce nom signifie honneur, probité, patrie, abnégation, persévérance, vertu ; celui qui le porte doit être donné en exemple à la jeunesse d'aujourd'hui, dont la réaction cléricale et monarchique essaie de pervertir le sens et de fausser la droiture. Seuls, des hommes comme M. Trarieux sont capables de remettre sur ses bases une société où la morale est à ce point chancelante qu'on voit un nombre considérable de ses membres déclarer hautement qu'ils préfèrent la force au droit ! (*Nouveaux applaudissements.*)

Nous sommes ici, Messieurs, pour résister à ce courant infâme. Avant de livrer à vos applaudissements l'orateur qui vous tiendra tout à l'heure sous le charme de sa parole, je veux glorifier en M. Trarieux le vaillant citoyen qui, soutenu par la grandeur de sa tâche, méprise, comme Aristide, les clameurs de Thémistocle et mérite comme lui d'être appelé le Juste. (*Vifs applaudissements.*)

M. Trarieux, salué par de longues acclamations, prend ensuite la parole en ces termes :

# Discours de M. TRARIEUX

Messieurs,

Les Athéniens se lassèrent d'entendre appeler Aristide, le Juste ; je voudrais que ce pays ne se lassât pas d'entendre parler de justice et de liberté.

Les termes dans lesquels l'honorable maire de Sèvres vient de me présenter à cette assemblée me touchent profondément. Je l'en remercie de tout mon cœur, et si vraiment mes amis et moi avons mérité les éloges qu'il nous accorde, ils sont une ample récompense des fatigues, des peines, des tribulations qui nous ont assaillis pendant ces deux dernières années.

Mes chers concitoyens, je ne suis pas venu, toutefois, parmi vous, rien que pour entendre ces paroles trop flatteuses et je n'y suis pas venu non plus que pour apporter mes félicitations et mes encouragements aux vaillants amis qui, dans les communes de Ville-d'Avray et de Sèvres, ont courageusement arboré le drapeau de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen. J'y suis surtout pour apprendre aux républicains de ce pays, qui pourraient l'ignorer encore, pourquoi cette Ligue a été fondée, à quels besoins moraux et politiques elle prétendait répondre, quels services elle a été appelée à rendre, quel accueil elle mérite d'obtenir de tous les bons citoyens. (*Applaudissements.*)

Ce n'est en effet qu'en se faisant bien connaître

que les œuvres les plus utiles arrivent à conquérir l'opinion, et la Ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen sent bien qu'elle a peut-être d'autant plus besoin de faire connaître au grand public son programme que, née dans des jours difficiles, elle a été dès son berceau mêlée à des luttes qui lui ont valu d'ardents détracteurs.

S'il fallait en croire ces derniers, sa pensée unique, son but exclusif auraient été de servir de masque à ce fameux syndicat de trahison, qui lui-même n'aurait eu d'autre but, en s'intéressant à la réparation retentissante d'une erreur judiciaire, que de défendre la cause des juifs, ou de déshonorer l'armée.

Longtemps il nous a fallu nous défendre contre cette légende, qui commence, enfin, à s'évanouir devant l'évidence des faits et à laquelle aujourd'hui doit se substituer l'histoire vraie, l'histoire qui n'a pas simplement qu'un intérêt de moralité rétrospective, mais qui doit encore livrer à tous les esprits capables de réfléchir un enseignement de haute portée. (*Applaudissements.*)

Oui, sans doute, mes chers concitoyens, c'est à l'occasion de l'affaire Dreyfus que la Ligue pour la défense des droits de l'homme a été fondée, mais sa cause maîtresse domine de beaucoup le cas particulier qui en a fait naître l'idée. Ce n'est pas simplement pour obtenir justice à un homme injustement frappé, dans une circonstance exceptionnelle, qu'elle a paru comme un moyen de salut nécessaire à ceux qui la constituèrent; c'est surtout pour réagir contre cet esprit d'iniquité, de partialité, d'arbitraire qui finirait par peser sur

l'application de nos lois, si nous la laissions influencer par certains sentiments, et certaines tendances, qui se sont fait jour aussitôt que, pour la première fois, il a été question de reviser le procès du juif Dreyfus.

Qu'avons-nous en effet entendu, qu'avons-nous lu dans une presse furibonde, le jour où cette question a été posée au pays ? Nous avons vu s'engager contre nos concitoyens de religion israélite une campagne furieuse qui semblait nous ramener plusieurs siècles en arriere, et qui ne tendait à rien moins qu'à mettre en dehors des lois du pays cette engeance déclarée maudite. C'était par les cris de : « A bas les juifs ! mort aux juifs ! » que jusque dans l'enceinte de la justice, jusqu'au pied de nos tribunaux, venaient s'affirmer ces sentiments sauvages qui ne tardaient pas bientôt à s'étendre aux protestants, aux francs-maçons, aux libres-penseurs, à tous les hommes d'esprit indépendant, capables de résister à ce soulèvement de superstitions d'un autre âge. La masse inerte de l'opinion, surprise d'abord, terrorisée bientôt, laissait faire sans paraître vouloir comprendre. Le péril grandissait chaque jour et il ne semblait même pas que le gouvernement s'en émût. Allions-nous, pourtant, laisser détruire l'œuvre essentielle de la Révolution, ce principe fondamental de l'égalité de tous les citoyens devant la loi qui est la grande conquête de 89 ? Nous ne fûmes pas nombreux à nous poser la question, mais dès qu'elle le fut, nous sentîmes notre devoir engagé à la résoudre : et, en créant notre Ligue, nous n'eûmes pas d'autre mobile, d'autre ambition que de nous grouper en rangs serrés pour défendre la liberté contre des

tentatives de contre-révolution manifeste. (*Nouveaux applaudissements.*)

Beaucoup de ceux qui ne nous connaissaient pas alors pouvaient encore croire que nous exagérions le danger, que nous nous armions en guerre pour combattre des chimères; mais les événements se sont bientôt chargés de justifier nos inquiétudes, et aurai-je besoin, aujourd'hui, de montrer que nous avions simplement su prévoir? (*Très bien! très bien!*)

Écrivant un jour, en 1898, à un ministre de la Guerre, et faisant appel à ses sentiments de vigilance républicaine, je lui disais : « Mais ne voyez-vous donc pas, derrière cette affaire que vous vous refusez à résoudre, tous les partis hostiles qui s'embusquent et qui nous menacent?... » Je n'avais, je crois, qu'une vision trop exacte de l'avenir, et bientôt en effet, grâce au procès de la Haute-Cour, on pouvait se rendre compte de ce que peut devenir à la longue une intrigue politique qu'on a laissée se développer à son aise dans l'ombre, jusqu'au jour où elle peut finir par dégénérer en audacieux complot. (*Vifs applaudissements.*)

Qu'avait donc été cette explosion d'antisémitisme brutal à laquelle nous avions les premiers osé tenir tête? Il n'y fallait pas même voir, pour la plupart de ceux qui y avaient poussé, l'expression d'un sentiment sincère : ce n'était qu'une attitude, une ruse de guerre, un moyen fallacieux de surexciter les passions, de troubler les esprits, d'amener des désordres et finalement de désagréger le parti républicain. (*Très bien! très bien!*)

Le plan de campagne de la conjuration n'est-il

pas apparu, au lendemain du procès qu'elle a nécessité, tel ou à peu près que nous le dénoncions dès 1898?

Voyez, d'un côté, le rôle qu'y jouaient les journaux *les Croix* et autres feuilles dites religieuses où il ne faut cesser de chercher les éternelles menées de la congrégation contre la société moderne.

Voyez aussi, d'autre part, les concessions édifiantes faites à ces meneurs du cléricalisme par les partis monarchistes, réduits, dans leur faiblesse, à utiliser sans vergogne le concours de toutes les forces qui s'offrent à les soutenir.

Voyez enfin, à droite, sur les confins extrêmes de la carte républicaine, la conduite résignée et soumise de ces hommes qui acceptent bien, sans doute, de vivre en République, mais à la condition que l'Église ait ratifié cette union et reste la directrice de leurs actes. (*Applaudissements.*)

C'est l'ensemble de ces puissances de réaction qui avaient pu, à diverses reprises, au cours de ce siècle, tenter d'arrêter notre marche en avant et de ressusciter la France du passé.

Nous l'avions vu à l'œuvre en 1826, sous la Restauration; en 1851, à la veille de l'Empire; en 1876, sous le 16 mai; il nous a prouvé, en 1898 et 1899, que vingt-cinq années de régime républicain n'avaient pas suffi à le désarmer. (*Applaudissements.*)

Eh bien! comprenez-vous maintenant à quelles préoccupations et à quels sentiments a répondu la fondation de notre Ligue? Elle est née de la nécessité même où nous étions, comprenant le danger qui nous menaçait, de jeter dans le pays

le cri d'alarme, de le faire sortir de sa torpeur et d'organiser contre les troupes envahissantes de l'armée contre-révolutionnaire la défense de la République ! (*Vifs applaudissements.*)

Qu'étions-nous, d'ailleurs, sinon les précurseurs d'une pensée qui devait bientôt faire son chemin ?

Cette défense que nous nous efforcions de préparer, n'est-ce pas celle-là même qui, sous le nom de défense républicaine, devait devenir la politique du Gouvernement ?

Le jour où le péril est devenu pressant, où il a fallu protéger le chef de l'État lui-même contre des manifestations de plus en plus osées, qu'a donc dû faire le ministère de salut public chargé de mettre le holà dans ces cabales dont on avait fini par reconnaître le véritable but ? Il n'a pu que constater la justesse de nos pronostics antérieurs, et c'est avec les adversaires mêmes dont nous avions été les premiers à supporter le choc qu'il a dû engager la lutte. (*Applaudissements.*)

Il les a tous vus entrer en campagne contre lui : jésuites, assomptionnistes, antisémites, césariens et monarchistes (je ne parle pas de la Patrie française), et il m'est bien permis de dire que les plus sûrs amis qu'il ait alors rencontrés à ses côtés pour le soutenir sortaient de nos rangs. (*Vifs applaudissements.*)

C'est ainsi qu'après nous avoir tant laissé vilipender, calomnier, injurier pendant des années, on a fini par découvrir, avec le temps, que nous n'avions pourtant point été des républicains déloyaux et infidèles.

Les temps ont ainsi beaucoup changé et on le voit bien, du reste, aux conditions extérieures de

notre existence. Je ne sais s'il nous eût été possible, il y a deux ans, de venir braver, à Sèvres, les excitations nationalistes. Mais, aujourd'hui, si la Ligue pour la Défense des Droits de l'homme et du citoyen rencontre encore dans des milieux retardataires et mal informés un peu de froideur ou même une certaine défiance, elle voit dans l'ensemble venir à elle une foule d'adhérents nouveaux qui lui apportent insensiblement l'autorité du nombre, et, chaque jour, son action s'étend et se multiplie par les nombreuses sections qui se forment sous sa bannière sur tous les points du territoire. Ce n'est pas seulement le front haut que nous pouvons nous présenter partout, c'est forts de nos amitiés politiques. (*Applaudissements.*)

Et, en effet, on sent bien maintenant que notre rôle n'a pas eu qu'un intérêt transitoire, et qu'il répond à des besoins permanents de notre organisation politique. Si le droit d'association doit être reconnu ou tout au moins toléré au sein de la République, c'est bien lorsqu'il s'agit d'une association comme la nôtre, qui, fondée en dehors de toutes vues ambitieuses, ne vise qu'à la consolidation des institutions en faisant connaître et aimer les principes essentiels sur lesquels elles reposent. (*Nouveaux applaudissements.*)

En somme, quelle mission nous sommes-nous donnée, et, quand la réhabilitation de Dreyfus sera consommée, que nous restera-t-il encore à faire?

Je l'ai un jour expliqué devant la justice du pays, dans le procès honteux qui, sous un ministère de capitulation, fit traduire en police correc-

tionnelle mes amis. Duclaux, Grimaux, Morhardt, Lapicque et Lucien Fontaine.

Notre programme s'étend à deux objets différents et voici la double fonction qui en découle :

Nous sommes, d'abord, une sorte de société d'assistance mutuelle dans l'ordre des intérêts moraux.

Nous avons, ensuite, la prétention de nous constituer en gardiens fidèles de l'idée républicaine.

Chacune de ces attributions nous paraît présenter une égale importance.

En premier lieu, qu'entendons-nous par cette formule d'*assistance mutuelle* dans l'ordre des intérêts moraux ? Notre pensée est simple autant, croyons-nous, qu'intéressante.

L'homme n'a pas que des besoins à satisfaire, et tout n'est pas fait pour lui quand il a le vivre et le couvert assurés. Il a aussi souvent à se défendre contre les injustices possibles de la vie sociale, et la souffrance qui peut lui venir de l'injustice n'est pas la moindre de celles auxquelles il est exposé. Mais que peut faire contre l'injustice celui que l'ignorance, la pauvreté, l'indifférence d'un entourage égoïste mettent hors d'état d'élever la voix et de se faire entendre ? Il est sacrifié d'avance si un secours ne lui vient pas du dehors et ne le prend pas sous sa tutelle.

Il nous a semblé que nous pouvions quelque chose pour atténuer au moins cette source de misères en offrant notre appui et notre assistance à tous les malheureux qui pourraient en appeler à nous. (*Applaudissements.*)

Tout passe-droit, tout abus de pouvoir, toute

iniquité qui nous sont dénoncés trouvent ainsi en nous un pouvoir d'intervention et de protection qui, sans doute, ne sera pas toujours efficace, mais qui, même lorsqu'il devra échouer, apportera l'apaisement d'une sympathie fraternelle. (*Vifs applaudissements.*)

Il peut y avoir des œuvres philanthropiques d'un effet extérieur plus tangible ; il n'en est pas, je crois, d'une portée morale plus haute et d'un plus réel intérêt social.

Quant à notre rôle d'éducateurs politiques, nous le croyons aussi des plus importants.

En étudiant les causes qui ont, depuis un certain nombre d'années, amené quelque flottement dans la direction de nos affaires publiques, il nous a semblé que l'ignorance ou l'oubli des vrais principes républicains figurait pour une large part.

Nous avons pensé qu'il fallait rajeunir notre esprit aux sources vives et pures qui nous ont donné la vie, et nous avons entrepris de reprendre les enseignements de la Déclaration des droits de l'homme dont la Révolution, dès ses débuts, avait voulu faire une Table de la Loi. (*Nouveaux applaudissements.*)

Nos pères, avant nous, avaient compris la nécessité de mettre à la base des institutions l'énoncé des préceptes dont elles ne devaient être que la garantie. Vers quel but nous acheminons-nous? Quelle doit être notre constante boussole? Serons-nous pour la liberté, ou pour la servitude? pour l'inégalité des droits, ou pour l'égalité de tous devant la loi? pour la confusion ou pour la séparation des pouvoirs? Il faut qu'à tout moment le

peuple puisse s'en rendre compte et le sache. De là l'admirable déclaration des Droits discutée par l'Assemblée nationale dès ses premières séances, adoptée par elle le 2 octobre 1789, et qui allait tracer à la société des conditions de vie si nouvelles. (*Très bien! Très bien!*)

Le préambule de cette page admirable en explique l'intérêt durable, et nous n'avons fait que revenir aux préoccupations qui s'y sont fait jour.

« Les représentants du peuple français, y est-il dit, constitués en assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme, sont la seule cause des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toutes les institutions politiques, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et du bonheur de tous.

« En conséquence, l'assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen... »

Suit, Messieurs, la déclaration dans laquelle en termes si simples, si profonds et si pénétrants se

trouvent posés les plus grands principes qui puissent inspirer la vie sociale d'un peuple. (*Applaudissements.*)

Le premier de tous :

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »

« Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Quelle plus grande idée ? Messieurs, le suffrage universel y est contenu en germe, en principe ; mais comme cela est plus grand et plus vaste encore comme idées ! Tous les hommes se valent ; les inégalités de naissance, les inégalités créées par le hasard, les inégalités même d'aptitudes et d'intelligence, n'abolissent pas chez les plus déshérités la dignité et la responsabilité humaines. Tous les hommes se valent, tous les hommes sont égaux, au moins devant la Loi. Il n'y aura ni juifs, ni protestants, ni catholiques, ni libres penseurs, ni francs-maçons. Tous égaux ! Ah ! sans doute, il y aura des fractions d'hommes plus rapprochées les unes des autres par l'affinité naturelle des opinions communes ; sans doute, dans l'expression individuelle des opinions, des nuances pourront s'affirmer, des divergences pourront se produire, mais devant Etat, devant le droit idéal, tous égaux... (*Vifs applaudissements.*)

« Le principe de toute souveraineté reside essentiellement dans la nation. Nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Plus d'agitations vaines ! Quand le pays a voulu librement une forme de gouvernement, c'est la paix sociale qui doit se trouver définitivement garantie ; tout appel à la révolte est une violation

du pacte social. Les généraux doivent être laissés tranquilles à la tête de leurs troupes. (*Applaudissements.*)

Puis, Messieurs, beaucoup d'autres dispositions qu'il serait assurément bien intéressant de vous lire et de commenter devant vous, mais qui m'entraîneraient sans doute à des développements exagérés pour une conférence qui doit avoir ses limites.

Eh bien! nous aussi, nous pensons que les membres du corps social ne sauraient avoir trop présents à l'esprit leurs droits et leurs devoirs, et nous craignons que ce soit pour les avoir oubliés que, tout en étant en République, ils se laissent si facilement entraîner en dehors des voies républicaines. (*Très bien! très bien!*)

Oh! je n'ignore point que malheureusement le pays tout entier n'appartient pas aux idées émancipatrices qui sont le fond de la Révolution française, et qu'il faut compter avec les efforts incessants des anciens partis pour nous faire revenir aux vieilles idées de domination théocratique ou monarchique; mais ce que je crois, c'est que nous serions beaucoup moins exposés à des surprises qui se renouvellent trop souvent, si, dans nos luttes avec les hommes du passé, nous savions montrer plus de fidélité à nos doctrines et mieux marquer les distances qui nous séparent. (*Applaudissements.*)

Que de défaillances n'a pas amenées fréquemment un esprit de conciliation poussé jusqu'à la faiblesse?

Que d'imprudences, sinon de lâchetés, n'a pas fait commettre l'acceptation de certaines alliances qui exigeaient qu'on prît un masque!

Que de dangers sont nés du sacrifice calculé de ce qu'on croit vrai, mais de ce que l'on n'ose dire pour ménager un intérêt électoral ! (*Vifs applaudissements.*)

Eh bien ! c'est par ces fausses habiletés, par ces félonies, que peu à peu les hommes politiques s'affaiblissent, affaiblissant avec eux les gouvernements qu'ils croient servir.

Nous voudrions relever le parti républicain dans le sentiment de sa force en lui rappelant sans cesse qu'il n'a de raison d'être que s'il est le parti de justice et de progrès pour lequel a été écrite la Déclaration des droits de l'homme, et qu'il ne peut être ce parti qu'à la condition de rester toujours fidèle à son idéal. (*Nouveaux applaudissements.*)

Voulez-vous, Messieurs, que nous fassions une application de ce désir aux faits courants de la politique actuelle ?

Il s'est glissé, depuis un certain temps, dans nos rangs, de prétendus frères d'armes que nos luttes semblent avoir découragés. Ils ne sont pas encore dans la réaction, mais on les sent dans la période qui y prépare. Ils se lamentent sur le spectacle que leur donne le régime parlementaire. Ils se disent las des discussions oiseuses et se demandent comment il serait possible de donner plus d'action au pouvoir exécutif. Ils ne voient pas que ceux-là surtout ont entravé le fonctionnement régulier du parlementarisme qui, après avoir cherché à y introduire par leurs violences le trouble et le désordre, crient le plus fort pour en demander la suppression. Ils montrent, au contraire, pour ces derniers, une sorte de mansuétude

inquiétante, et leur esprit semble se perdre dans le vague quand on leur parle d'un changement de constitution. (*Applaudissements.*)

Eh bien! pensez-vous que ces républicains-là soient des esprits bien profondément pénétrés de ce qui devrait être la substance de l'opinion républicaine? Non! s'ils avaient plus présente à l'esprit cette charte de la Déclaration des Droits que, depuis plus d'un siècle, tous les vrais libéraux s'efforcent de faire pénétrer dans les mœurs, ils ne montreraient pas ces hésitations et cette lassitude. Ils sont comme les mauvais soldats qui délibèrent sur ce qu'ils auraient à faire si la citadelle dont la défense leur est confiée venait à être investie.

S'ils se montrent inquiets, c'est, au fond, que la République, faite pour être le gouvernement de tous, soulève souvent l'examen de questions et de réformes qui font ombrage à des situations acquises; et, s'ils semblent vaguement rêver d'autres formes constitutionnelles, où le parlementarisme n'existerait plus, où les langues seraient liées, c'est que, en réalité, la libre discussion répugne aux intérêts égoïstes et ne convient qu'à ceux qui, sachant sortir d'eux-mêmes pour songer aux autres, ont, avant tout, le culte de la justice et de la liberté. (*Vifs applaudissements.*)

Nous voulons, nous, chez nos amis politiques, la foi désintéressée que supposent des institutions qui permettent à tous les hommes l'affranchissement des vieilles tutelles et l'égalité des droits. Nous nous défions des calculateurs qui n'embrassent la République que pour la mieux étouffer. (*Applaudissements.*)

Mais la foi et le désintéressement s'enseignent, et c'est pourquoi il nous paraît utile de repandre autour de nous les grandes leçons de notre histoire qui peuvent le mieux les inspirer.

N'est-ce pas, du reste, cet enseignement dont le défaut se fait le plus sentir à l'heure présente? Qui parle donc à notre jeunesse de ses devoirs envers le gouvernement républicain? Qui l'entretient des droits dont elle aura à se réclamer dans la vie et qu'elle devra respecter chez les autres? Qui prépare nos enfants à devenir un jour des citoyens? Sans doute, nos maîtres enseignants de l'instruction publique sont, pour la plupart, pleins de bonne volonté, mais il n'y a peut-être pas une école sur cent où la Déclaration des droits de l'homme soit même connue, et, si on en parle, ce n'est que pour en énoncer le titre, faute d'en posseder la teneur. (*Applaudissements.*)

Et, pendant ce temps, toute une autre catégorie d'éducateurs de l'enfance font bien pire que d'ignorer ce grand manifeste de la conscience républicaine. Ils en parlent, mais c'est pour la critiquer, pour la maudire, car, pour eux, c'est l'œuvre du diable et ils la haïssent.

J'ai, un jour, dans une de mes conférences, rappelé les propos d'un père jésuite sur notre œuvre scolaire. Il montrait en face des jeunes séminaristes de Saint-Sulpice formés aux enseignements du sacré Cœur de Jésus, nos universitaires de la Sorbonne, imprégnés des principes de la Révolution française, et il terminait son parallèle en disant de ces derniers : « Que peut-il y avoir dans les cœurs qui battent sous ces poitrines ? »

Voici les sentiments inspirés par le clergé con-

gréganiste à une grande partie de la jeunesse ! Comment n'essaierions-nous pas de nous en défendre quand nous les voyons, ensuite, se faire jour dans nos relations sociales et politiques ? (*Vifs applaudissements.*)

Ah ! le mal, le voilà bien, et c'est lui surtout que nous voudrions combattre.

Nous entendons faire le procès de la République, accuser le Parlement de stérilité, jeter le sarcasme et l'injure à la face des meilleurs républicains, mais qui donc répand dans le pays ces récriminations qui inquiètent et troublent les esprits ? Sont-ce des juges de bonne foi, dont les critiques reposent sur une expérience éclairée ? Regardez-y de près. Le plus souvent, ce sont des esprits prévenus et passionnés qui, dès l'enfance, ont reçu de leur entourage la haine invétérée d'institutions dont tous les principes fondamentaux leur semblent impies. (*Applaudissements répétés.*)

Nous voulons l'égalité, ils n'admettent que le privilège ; nous aspirons à la liberté, ils sont pour l'autorité qui a le droit de lier et délier les consciences ; nous croyons au progrès humanitaire dans le développement continu de la raison des hommes, ils ne croient qu'aux récompenses et aux sentiments d'en haut, et pour sauver la France, ils la vouent au Sacré-Cœur. Comment nous pourrions-nous comprendre ? Nous sommes aux antipodes de la pensée ! (*Nouveaux applaudissements.*)

Au surplus, c'est bien là le grand problème du moment, comme il fut celui de 1830, celui qui naquit de l'ordre moral. Il semble que les républicains, réveillés de leur trop long engourdisse-

ment, aient fini par le comprendre, et nous nous en félicitons hautement. Ce n'est plus nous seulement qui parlons du danger de laisser attaquer nos principes sans les défendre; c'est le gouvernement lui-même qui s'est décidé à proposer des lois pour éviter les ravages intellectuels et moraux d'un enseignement dont le cléricalisme tend à détruire tout vestige de l'œuvre révolutionnaire. (*Applaudissements.*)

Je n'examine pas ces lois en elles-mêmes, mais je ne puis que m'applaudir de voir qu'enfin on a jugé, comme nous, urgent de montrer que la République n'est pas encore prête à passer sous la domination de ses adversaires. (*Vive approbation.*)

Certes il va falloir, dans cette reprise par l'État républicain des droits qui lui appartiennent, avoir bien garde de manquer à nos principes, et savoir respecter les libertés religieuses, mais toutes les libertés se limitent les unes les autres et les libertés religieuses ne peuvent aller jusqu'à devenir oppressives des libertés politiques. Je n'hésiterai pas, quant à moi, à consentir tout ce qui pourra paraître nécessaire pour sauver ces dernières. (*Applaudissements.*)

Ce moment venu, Messieurs, il ne faudra pas se laisser trop facilement rassurer par des protestations de neutralité qui ne tarderont pas à se produire le jour où on sentira sérieusement que nous sommes prêts à passer des paroles aux actes. La congrégation est habile à dissimuler ses desseins, quand elle se sent menacée. Son véritable esprit se juge par ce qu'elle en a laissé paraître quand elle a pu se croire à l'abri de toute crainte. Pour

l'apprécier, revenez sur la lecture des *Croix*, des *Nouvellistes*, de tous les journaux ultra-cléricaux déchaînés contre la liberté, contre la République. Relisez tout ce qui s'y est écrit d'abominable pendant ces derniers mois, revoyez ces excitations, non pas seulement au mépris de ceux qui ne partageaient pas leurs idées, mais encore à la persécution et à l'égorgement, à une Saint-Barthélemy nouvelle... Relisez tout cela et demandez-vous si enfin il n'était pas temps de s'armer contre cette marée montante? (*Applaudissements.*)

Voilà ce dont il faudra se souvenir.

Ah! si nous les avions laissés faire, s'ils avaient pu poursuivre souterrainement, tranquillement leurs plans secrets, il ne leur aurait pas fallu longtemps : un beau jour la liberté aurait été étranglée et nous nous serions trouvés une fois de plus plongés dans les ténèbres... Oh! je sais bien qu'on revient de ces aventures (on en est revenu plusieurs fois en ce siècle), mais il faut des générations pour s'en dégager et nous ne voulons ni pour nous, ni pour nos successeurs immédiats être exposés à une nouvelle expérience de la servitude. Nous entendons nous défendre, nous protéger; nous avons suffisamment souffert depuis deux ans et nous sommes assez éclairés sur le danger à courir pour avoir le droit de dire enfin à ce pays : il faut que cela finisse; il faut enfin que la République, maîtresse et sûre de son avenir, n'ait pas sa vie intérieure incessamment menacée par les sourdes intrigues d'une confrérie de moines. (*Vifs et unanimes applaudissements.*)

Nous interdirons à la réaction de dépasser cer-

taines limites, puisque, d'elle-même, elle n'en respecte aucune. (*Applaudissements.*)

Mais, Messieurs, dans cette lutte imminente que les événements semblent avoir rendue inévitable il nous faut le viatique qui trempe les âmes. Vous le trouverez dans la Déclaration des droits de l'homme qui est le terrain inattaquable et solide sur lequel la République n'aura rien à craindre. Rattachez-vous-y avec force. Tout notre avenir est là. Si nous y savons rester fidèles, c'est la cause de la Justice sociale qui triomphera; si ses enseignements ne disaient rien à nos cœurs, autant vaudrait céder la place à nos adversaires : Ce serait alors l'idole de la contre-Révolution qui ne tarderait pas à être portée en pompe de Montmartre à Paray-le-Monial! (*Longues acclamations et applaudissements répétés.*)

M. d'Echerac donne ensuite la parole à M. Edmond Gast, ancien maire de Ville-d'Avray, président de la section de Sèvres de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen.

## Discours de M. Edmond GAST

MESDAMES, MESSIEURS,

Je suis trop ému et je m'excuse d'oser prendre la parole devant vous après l'admirable discours que vous venez d'entendre. Mais vos applaudissements répétés et prolongés nous ont fait comprendre que les arguments si éloquemment développés par M. Trarieux ont trouvé dans vos cœurs

et dans vos esprits une vive répercussion, et je suis sûr d'être votre interprète à tous en remerciant en votre nom et au mien l'éminent sénateur M. Trarieux d'avoir bien voulu venir ici nous inculquer une nouvelle energie pour défendre avec la République les principes de justice et de liberté. (*Applaudissements.*)

Messieurs, en écoutant M. Trarieux, en suivant ses hautes pensées, je ne pouvais m'empêcher de songer à la mauvaise foi de nos adversaires. En pensant à tous les illustres hommes qui, les uns quittant leur bibliothèque, les autres leur laboratoire ou leur chaire, sont venus se jeter dans la mêlée afin de lutter pour les idées éternelles de justice, et quand je vois à côté de moi le directeur de l'Institut Pasteur, M. Duclaux... (*Vifs applaudissements et acclamations*), le si digne successeur de celui dont non seulement la France, mais l'humanité tout entière s'enorguillit, en pensant à tout cela, je me posais cette question avec angoisse : Pauvre France, quand donc comprendras-tu où sont tes vrais amis ? (*Vifs applaudissements.*)

Vous, Messieurs, vous avez bien compris. Du reste vous les montrer est le véritable rôle que nous poursuivons. J'entendais, il y a quelque temps, quelqu'un vanter devant moi le courage d'un certain héros plébiscitaire, marchant en tête d'une foule hurlante, égarée par ses sophismes et d'ailleurs largement payée... (*Rires et applaudissements*) et je me disais à moi-même que le vrai courage, le grand courage, c'est le courage civique (*Cris de Vive Picquart! et acclamations*), c'est le courage de celui qui ose, fût-il seul,

marcher au-devant de l'erreur, qui brave la tempête, qui va au peuple, et, si j'ose m'exprimer ainsi, lui tâte le pouls, lui dit que la fièvre l'égare, le supplie d'écouter sa conscience et de reprendre son amour des grandes choses, qui fut toujours l'apanage du peuple français. (*Approbation.*) Ce fut le courage de M. Trarieux. Je vous demande donc encore une fois, Messieurs, de me permettre de remercier à nouveau ce grand honnête homme. (*Applaudissements.*)

Messieurs, pour nous les questions de personnes n'existent qu'en tant qu'elles représentent le côté matériel, tangible de l'idée : nous aussi nous avons notre marche à l'étoile ; notre étoile, c'est l'idée ; notre idée, c'est toujours la plus grande valeur morale de la Patrie... (*Vifs applaudissements.*)

J'aurais voulu, Messieurs, insister sur tous ces arguments, qui ont déjà été si éloquemment développés devant vous, mais je ne pourrais que les amoindrir.

Si j'ose prendre la parole après M. Trarieux, c'est que je voudrais vous montrer l'utilité de réunions comme celle-ci pour la défense de la République. Il est bien certain que tous nos adversaires sont ligués contre nous. Ces adversaires coalisés ont essayé dernièrement de recourir à un coup de force, qui n'a pas réussi, et auquel le Sénat a répondu avec tant de sagesse et tant de méprisante indulgence... (*Vifs applaudissements. Cris de : A bas Déroulède ! A bas Guérin ! A bas Drumont !*)

Mais nous allons avoir des élections ; je ne crois pas que, pour les élections sénatoriales, les

ennemis de la République puissent faire grand chose, à moins que nous n'ayons encore la tristesse, dans un département préparé pour cela, de voir parmi les élus un homme qui a abusé de ses fonctions de ministre pour commettre une forfaiture !... (*Sifflets et cris de: A bas Mercier ! Mercier au bagne!*)

Mais, Messieurs, nous avons en dehors de cela les élections municipales, et je voudrais que vous me permettiez de vous lire simplement quelques extraits de journaux pour vous montrer quel est le plan de nos adversaires.

Voici tout d'abord ce que dit l'*Echo de Paris* : Vous allez voir que cela rentre dans la question :

« La décision de cet extraordinaire tribunal ne peut être « considérée que comme une monstrueuse iniquité. Il im- « porte que l'opinion, désormais éclairée, *se manifeste en « toutes circonstances*... aussi bien pour le Sénat que pour « les conseils municipaux. »

Vous voyez l'intention : dans l'*Intransigeant*, toujours au lendemain de la Haute-Cour :

« La réponse aux condamnations d'hier est toute trouvée : « bannir du Sénat ceux qui viennent de bannir Déroulède « et Buffet et d'emprisonner Guérin. Pour un Déroulède qui « quitte le Palais-Bourbon, il en restera dix ? Chaque élec- « tion partielle devant prendre, comme celle de l'Ardèche, « la forme d'une protestation contre les iniquités de la « Haute-Cour et les crimes du gouvernement. »

Je ne vous lis pas cela, Messieurs, simplement pour vous inciter à lire la prose de M. de Rochefort, mais simplement pour indiquer que ce ne sont pas des paroles en l'air, mais qu'il y a là un plan très bien combiné, et que, dans chaque

région, nous aurons en face de nous des adversaires bien coalisés. C'est une chose importante que d'être prévenus.

Dans le *Gaulois*, M. François Coppée, — un poète :

« A de certains présages, je sens que le ciel va s'éclairer, « que le printemps est proche et que nous allons voir reve- « nir les hirondelles de l'espérance et du courage. »

Je crois bien que les hirondelles de M. Coppée doivent être des gens à robe noire. (*Rires.*)

Voilà, Messieurs, le plan bien indiqué et je n'ai pas l'intention de continuer par de bien longues citations, au moins sur ce sujet. Vous le voyez, ils veulent d'abord attaquer le Sénat, ce Sénat qui par deux fois a sauvé la République, et à cette occasion je crois parler en votre nom à tous en lui envoyant l'hommage de notre reconnaissance. (*Applaudissements.*

Mais, quel est le plus dangereux tremplin qu'on emploie aujourd'hui pour soulever les populations ? Faites-y bien attention, c'est la passion religieuse : nous sommes tout près de voir des guerres de religion se rallumer. Et pourquoi nos adversaires emploient-ils ce moyen ? Parce qu'ils savent qu'une fois le peuple engagé dans cette voie, on ne sait pas à quel excès il peut se livrer.

Faisant appel à je ne sais quelles passions malsaines ou à quelles jalousies d'argent, nous avons déjà vu, Messieurs, ce mouvement antisémite se produire depuis plusieurs années, et je crois qu'on peut dire que cela n'ajouterait pas grand' chose à l'histoire de notre courage, de voir des millions de Français se jetant moralement et peut-

être matériellement sur 70.000 de leurs concitoyens.

Mais ce n'est pas tout, le mouvement ne s'arrête pas aux juifs : il englobe les protestants, et après les protestants ce seront les disciples de la libre pensée qui auront leur tour. Je vais vous demander à cet égard de vous lire encore un petit extrait de la *Libre Parole :* vous verrez que tout ce plan est absolument défini.

« Depuis que les protestants se sont affirmés comme un « puissant clan politique qui est à la fois l'auxiliaire de la « horde juive et l'avant-garde de l'invasion étrangère... « (*Rires*). ils se sont placés d'eux-mêmes sous la surveillance « des patriotes (traduisez des cléricaux... toujours le même « système !). . Le tant pour cent des criminels est infiniment « plus élevé chez eux que chez les autres... tantôt c'est un « lecteur de bible qui découpe sa maîtresse, et la fait bouil- « lir dans une buanderie, tantôt c'est un disciple des édifiants « porteurs de l'Eglise réformée qui examine une vieille bou- « tiquière. En Algérie, les Juifs n'osent plus bouger : ce sont « les protestants qui vont démasquer leurs figures de *mau- « vais français et leurs atavisques instincts de perpétuelle « trahison.* Nous poursuivons ces protestants qui veulent « placer sous le joug Huguenot et anglais la généreuse co- « lonie à peine échappée à la domination des Juifs ! »

Voilà, Messieurs, le plan qui est organisé, voilà à quoi on veut nous ramener plus de cent ans après la Révolution ! On veut nous ramener à une sorte de Terreur Blanche : comme sous Louis XVIII, ce roi ramené sur les fourgons de l'étranger par des émigrés, dont les fils aujourd'hui nourrissent encore les mêmes sentiments contre la République.

Je n'abuserai pas de votre patience. Mais il me paraît important de vous donner encore connaissance de deux extraits du discours de M. Léon

Bourgeois, ancien ministre de l'Instruction publique, ancien président du Conseil, discours prononcé ces jours-ci. Nous ne devons pas être fâchés de voir un homme aussi important de la République prendre enfin parti, car il avait été tellement absorbé par les travaux de la Conférence de La Haye... (*Rires et applaudissements ironiques*), qu'il n'avait vu jusqu'à présent penser à ce qui pouvait nous troubler.

C'était dans une réunion comme celle-ci où il s'agissait de défendre les libertés individuelles, ce qui est la même chose que défendre la République, et M. Bourgeois disait que ce qui fait en grande partie qu'il est nécessaire d'organiser la défense de la République, ce sont ces fameux ralliés en lesquels on avait eu pendant un certain temps une grande confiance (vous avez entendu tout à l'heure M. Trarieux parler des gens qui veulent embrasser la République, mais pour la mieux étrangler). M. Bourgeois a ensuite parlé des nationalistes et sa définition est assez intéressante :

L'orateur lit plusieurs passages du discours de M. L. Bourgeois, où l'ancien ministre explique que le parti nationaliste n'est que la coalition des adversaires de la République et constitue un parti *sans nom*, où il félicite le gouvernement de sa défense de nos institutions, et enfin montre que les congrégations, qui marchent d'accord avec les nationalistes, sont dirigées par des étrangers auxquels ils obéissent *perinde ac cadaver* sans s'inquiéter que les ordres viennent de Rome... !

---

Vous le voyez, Messieurs, nous ne sommes pas les seuls à défendre les immortels principes de la Déclaration des Droits de l'homme, que M. Trarieux appelait si bien tout à l'heure les tables de la loi de la République moderne. Nous sommes

déjà nombreux et nous serons bientôt plus nombreux encore, mais qu'il n'y ait pas de malentendu : nous ne sommes pas des hommes de combat aimant seulement la lutte pour la lutte ; nous sommes au contraire des hommes de paix, de paix avec l'étranger, de paix à l'intérieur, parce que nous sommes convaincus que toutes les questions peuvent être tranquillement tranchées par l'étude, parce que nous pensons que c'est par le travail seul qu'on peut arriver à la réalisation des espérances de la démocratie. Il y a cependant des moments où la lutte s'impose ; nous sommes à un de ces moments : des adversaires coalisés, exploitant indignement le plus noble des sentiments qui est celui de Patrie, s'avancent pour mettre le pied sur nos libertés. Or, c'est un sol sacré comme le sol même de la Patrie et nous le défendrons avec la dernière énergie. (*Vifs applaudissements.*)

Vous connaissez tous notre programme ; je ne puis mieux faire pour terminer que de reprendre ces mots qui terminent un article paru dans un journal dont le premier numéro vous a été distribué aujourd'hui : « Hommes de liberté et de cœur, faites en sorte que la République puisse compter sur vous ! » (*Applaudissements répétés.*)

## Allocution de M. d'ÉCHERAC

Messieurs,

Vous ne me pardonneriez pas, si je ne joignais mes éloges et mes remerciements, envers M. le

sénateur Trarieux, à ceux que vient de lui décerner si éloquemment M. Gast.

Je suis aussi bien aise de dire quelques mots pour rassurer M. le sénateur Trarieux, sur la situation morale de mes concitoyens. S'il y a dans la région une commune où la République est aimée et respectée, où la Déclaration des Droits de l'homme soit dans tous les esprits, c'est assurément à Sèvres. J'en fais la déclaration hautement et à votre honneur, Messieurs, sachant que cela est exact et que ce que vous avez pensé jusqu'ici, vous le penserez encore demain, et que les nobles paroles que vous venez d'entendre, en germant dans vos esprits, ne feront que vous confirmer dans ces sentiments.

J'ajoute que, s'il y a dans le canton une école où la Déclaration des Droits de l'homme soit affichée, appliquée et commentée, c'est à l'ecole de Sèvres ! (*Applaudissements.*)

Une voix. — Il y a aussi Ville-d'Avray ! (*Applaudissements.*)

M. d'Écherac. — Il est impossible que nous nous séparions sur une autre parole qu'un nouveau remerciement adressé à M. Trarieux et aussi à toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à notre appel, surtout aux Parisiens qui sont venus de loin pour entendre l'admirable discours de M. Trarieux. Je répète que cette semence fructifiera dans notre canton de Sèvres.

M. Trarieux. — Il n'y a que vous qui n'avez pas été remercié, Monsieur le Président : vraiment ce serait bien injuste et nous qui sommes des hommes de justice, nous ne voulons pas quitter Sèvres sans avoir rempli ce devoir. Vous avez

remercié la population de Sèvres, je la remercierai de nouveau en vous remerciant vous-même. Ces remerciements s'adressent à la population de Sèvres, que vous représentez si bien, mais ils s'adressent aussi à vous. (*Vifs applaudissements.*)

La séance est levée.

---

16 1 00. — Tours, imp. E. Arrault et Cie.

# LIGUE FRANÇAISE

POUR LA

## Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

**rue Jacob, 1, à Paris**

---

**L'Affaire Dreyfus. Enquête de la Cour de cassation**, 2 gros volumes. . . . . 7 »

**L'Affaire Dreyfus. Les Débats de la Cour de cassation**, 1 gros volume . . . . . 3 50

**L'Affaire Dreyfus. Le Procès de Rennes** (compte rendu sténographique), 3 gros volumes, ensemble. 15 »
(*Il a été tiré 20 exemplaires sur papier de Hollande qui sont mis en vente au prix de 50 fr. l'un.*)

**Un Héros** (*Le lieutenant-colonel Picquart*), par Francis de Pressensé, 1 volume. . . . . 3 50

**Les Lettres d'un Coupable**, avec un portrait du commandant Walsin-Esterhazy, par Henri Leyret, 1 volume . . . . . 2 »

**L'Affaire Fabus et l'Affaire el Chourffi**, par A. Bergougnan . . . . . 1 »

**Le Monument Henry**. Listes des souscripteurs de la *Libre Parole* (*Listes rouges*), classées par Pierre Quillard, 1 volume. . . . . 3 50
(*Il a été tiré 100 exemplaires sur papier de luxe qui sont mis en vente au prix de 20 fr. l'un.*)

**Rapport sur les cas de cinq détenus des îles du Salut**, par Joseph Reinach, 1 brochure . . . » 50

**Le Banquet de Lyon** (*Discours de MM. Trarieux, président de la Ligue, Jean Appleton et L. Comte*), 1 brochure . . . . . » 50

**Le Procès de la Ligue des Droits de l'Homme** (*Réquisitoire de M. Boulloche. Plaidoirie de M. Trarieux*), 1 brochure . . . . . .

**Le Général Roget et Dreyfus**, par Paul Marie, 1 volume . . . . . .

**Propos d'un Solitaire** (*Les Conseils de Guerre*), par E. Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, 1 brochure . . . . . .

**Lettre à M. Godefroy Cavaignac**, par L. Trarieux, 1 brochure . . . . . .

**Barrès**, par André de Seipse, 1 brochure. . . . .

**Jules Lemaître**, par André de Seipse, 1 brochure.

**La Tradition française**, conférence par C. Bouglé, professeur à l'Université de Montpellier, 1 brochure

**L'Exil d'Aristide**, par Maurice Pottecher, 1 broch.

**L'Idée de Patrie**, conférence par Francis de Pressensé, 1 brochure . . . . . .

**Pensées d'un Inconnu**, 1 brochure. . . . . .

**Le Colonel Picquart en prison**, discours prononcé par F. Buisson, professeur à la Sorbonne, 1 brochure . . . . . .

**Les Droits de l'Homme méconnus**, conférence par le Dr Good, président de la section des Deux-Sèvres de la Ligue des Droits de l'Homme, 1 brochure . . . . . .

**Assemblée générale de la Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen.** — Conférence de Francis de Pressensé sur l'amnistie, 1 brochure . . . . . .

**L'Amnistie**, conférence par Louis Havet, membre de l'Institut, 1 brochure. . . . . .

**Pour la Défense de la République**, discours de L. Trarieux, sénateur, ancien ministre de la Justice, président de la Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1 brochure. . .

---

Tours, Imp. E. Arrault et Cie, 6, rue de la Préfecture

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

JC 599 F8T7
Trarieux, Ludovic
Pour la défense de la Republique

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 14 04 16 001 2